

CDH et CD&V, un ancrage contrasté au sein du « pilier chrétien »

Benjamin Biard

Les stratégies des deux partis chrétiens face au pilier sont aujourd'hui opposées. Alors qu'au Sud, le CDH s'autonomise de plus en plus par rapport au Mouvement ouvrier chrétien et ses composantes, au Nord, le CD&V cherche à retrouver la confiance de *Beweging.net* (ex-ACW).

Alors qu'ils constituaient jadis des formations d'un poids considérable dans le paysage politique belge, tant le CDH que le CD&V ont atteint le niveau électoral le plus faible de leur histoire lors du scrutin multiple du 26 mai 2019. Ces performances négatives semblent s'inscrire dans un processus de déclin continu des forces sociales-chrétiennes en Belgique. Au lendemain du scrutin, la question de l'ancrage de ces deux partis au sein du « pilier » chrétien s'est posée. Leurs réponses respectives se sont avérées divergentes.

Racines communes

Si le CDH et le CD&V divergent aujourd'hui dans leur fonctionnement et dans leurs questionnements quant à leurs rapports avec le « pilier » chrétien, il n'en a pas toujours été ainsi. C'est en effet en se positionnant clairement sur le clivage philosophico-religieux, qui structurait alors fortement la vie politique belge, que le parti catholique s'est développé dès 1884. Celui-ci est d'abord un parti dont la colonne vertébrale repose sur les organisations du « pilier » chrétien, les *standen*, qui défendaient principalement les ouvriers, les classes moyennes, le patronat et les agriculteurs. En 1945 est fondé le Parti social-chrétien (PSC-CVP). L'objectif de cette nouvelle formation politique est de se présenter aux électeurs en tant que parti de membres – c'est-à-dire un parti dont l'affiliation repose désormais sur une base individuelle –, capable de rassembler toutes les classes sociales autour d'un programme idéologique commun et au sein d'une structure unifiée. Le parti se présente en outre comme déconfessionnalisé – c'est-à-dire ouvert aux croyants comme aux non-croyants et promouvant le personnelisme – et les liens organiques avec les *standen* disparaissent de ses statuts.

Néanmoins, les *standen* conservent un rôle crucial pendant plusieurs décennies et continuent d'influencer la confection des listes électorales, la composition des organes du parti et la distribution des mandats (principalement les portefeuilles ministériels et les présidences d'assemblée). En conséquence, leur influence s'étend aussi aux choix stratégiques du parti. Le PSC-CVP n'est plus formellement un parti de *standen*, mais il demeure éloigné de l'idéal type du parti de masse. Le parti bénéficie alors de la force

de ces *standen* comme point d'appui et comme base de recrutement, tandis que les *standen* peuvent compter sur le PSC-CVP comme relais politique capable de défendre leurs intérêts au plus haut niveau de l'État.

1968 est une année charnière pour le PSC-CVP, puisqu'elle consacre la scission du parti, dans la foulée de « l'affaire de Louvain »¹. Dès cette année, la trajectoire suivie par chacune des deux formations sociales-chrétiennes tend à diverger : alors que le CVP conserve des liens forts avec les *standen*, le PSC connaît quant à lui une distanciation croissante d'avec ces organisations.

PSC/CDH : un parti relais ?

L'histoire des relations entre le PSC/CDH et le « pilier » chrétien du côté francophone du pays – principalement incarné par le Mouvement ouvrier chrétien (MOC)², sans contrepartie dans les autres corps sociaux³ – repose sur plusieurs jalons qui, tous, vont dans le sens d'une distanciation croissante entre le parti et les organisations constitutives du « pilier ». Plusieurs acteurs peuvent être évoqués pour comprendre cette évolution.

En 1972, alors que le président du MOC, André Oleffe, souhaite resserrer les liens entre le MOC et le PSC, la majorité des fédérations régionales (en particulier Charleroi, Liège et Mons) impose le principe de pluralisme politique du MOC. Il s'agit alors d'un tournant majeur dans l'histoire des relations entre le PSC et le pilier chrétien puisque, officiellement, ce parti n'est désormais plus considéré comme le relais politique du mouvement. Ce pas important dans le sens d'une distanciation des liens n'est ainsi pas le fait du PSC lui-même ni le fait des principaux dirigeants du MOC, mais bien des fédérations régionales de celui-ci.

Le deuxième tournant historique est, par contre, davantage issu des instances dirigeantes, en réaction à la formation d'un gouvernement rassemblant sociaux-chrétiens et libéraux en décembre 1981, au sein du gouvernement Martens V. Ce renversement d'alliances provoque une crise interne majeure au MOC, qui se trouve conforté dans sa volonté de se doter de nouveaux relais politiques. En 1982, il fonde sa propre formation politique – Solidarité et Participation (SeP) –, qui connaîtra toutefois un échec aux élections législatives de 1985. En 1987-1988, les militants de SeP et d'Écolo se rapprochent, avant que le second n'absorbe le premier.

Avec l'arrivée de François Martou à la présidence du MOC en 1988, le principe de pluralisme politique est mis en œuvre concrètement. Des relations étroites sont alors établies avec le PSC/CDH, mais aussi avec le PS et avec Écolo. Dans les années 1990, le

¹ La scission de l'université catholique de Louvain à la suite d'une action violente des mouvements nationalistes et des étudiants flamands, relayée par le CVP.

² Le Mouvement ouvrier chrétien (MOC) est une coupole rassemblant les organisations constitutives du « pilier » chrétien, à savoir, à l'heure actuelle, le syndicat (la CSC), la mutuelle (l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes), un mouvement de jeunesse (les JOC, Jeunes organisés et combattifs), un mouvement de femmes (Vie féminine) et un mouvement d'éducation permanente (les Équipes populaires).

³ En 1972, le président du PSC, Charles-Ferdinand Nothomb, reconnaît le Centre politique des indépendants et des cadres chrétiens (CEPIC) comme le représentant, dans le parti, des classes moyennes, des professions libérales et des cadres. Néanmoins, sur l'initiative de son successeur à la tête du parti, Gérard Deprez, le divorce entre le PSC et le CEPIC est prononcé après les élections législatives de 1981. Le nombre de députés et sénateurs PSC membres du CEPIC a d'ailleurs toujours été bien plus faible que le nombre d'élus membres du MOC ou « sans famille ». Voir J. SMITS, « Les *standen* dans les partis sociaux-chrétiens », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1134-1135, 1986.

MOC se trouve renforcé dans sa volonté de maintenir son pluralisme politique à la suite d'un sondage réalisé auprès de ses militants pour connaître leur rapport à la politique. De ce sondage, il ressort que, parmi le tiers de membres exprimant une sympathie claire pour un parti politique, 40 % se sentent proches du PSC, 40 % d'Écolo et 20 % du PS, du FDF et de la gauche radicale⁴. Ces résultats renforcent donc la ligne pluraliste adoptée par le MOC et par son président.

Dès les années 2000, c'est sur le plan individuel et à travers les formations politiques du centre et du centre-gauche que le pluralisme politique du MOC s'élargit encore. En effet, à ce moment, un certain nombre de cadres et de représentants du mouvement rejoignent le PS ou Écolo, au sein de cabinets ministériels ou sur des listes électorales. Ainsi, Thierry Jacques, alors secrétaire politique et futur président du MOC, intègre dès 2003 le cabinet de la vice-Première ministre PS Laurette Onkelinx. En 2005, Alda Greoli⁵, alors directrice du département socio-éducatif des Mutualités chrétiennes (dont elle sera secrétaire nationale à partir de 2006), intègre elle aussi le cabinet de Laurette Onkelinx. François Martou, président du MOC jusqu'en 2005, se présente quant à lui en 2007 sur la liste socialiste pour le Sénat. Plus récemment, Nicolas Roelens, attaché de presse du MOC et rédacteur en chef de sa revue *Démocratie*, est devenu le porte-parole de la secrétaire d'État bruxelloise (et ministre-présidente de la Commission communautaire française) Barbara Trachte (Écolo). Enfin, la dernière étape qui consacre la distanciation entre le MOC et le parti centriste est la prise de distance du CDH lui-même à l'égard des organisations du « pilier » chrétien, décidée dans la foulée du scrutin du 26 mai 2019.

D'une manière générale, c'est donc par le concours d'un ensemble d'acteurs (fédérations régionales du MOC, présidence du MOC, partis tiers, personnes individuelles puis CDH) que les liens entre le MOC et le PSC puis le CDH se sont distendus. Aujourd'hui, il ne subsiste que bien peu de choses des relations qui unissaient les organisations du « pilier » chrétien au parti social-chrétien au sud du pays. Des relations privilégiées subsistent (comme le montrent les parcours politiques de Josly Piette⁶ ou d'Alda Greoli), mais celles-ci sont essentiellement interpersonnelles⁷ et ne sont pas exclusives : de telles relations existent aussi entre des représentants du MOC et d'autres formations politiques. En définitive, cette évolution traduit et implique tout à la fois une certaine réduction du pouvoir d'influence du MOC sur le CDH et, inversement, une réduction de l'apport du MOC au CDH, notamment en termes de suffrages.

Durant la même période, les liens du PSC puis du CDH avec d'autres organisations du « pilier » chrétien se sont également distendus. Si des figures telles que Jean-Pierre Grafé ou Richard Fournaux ont longtemps incarné les contacts privilégiés du parti avec l'Union des classes moyennes (UCM), celle-ci s'est tournée de plus en plus vers le PRL puis le MR.

⁴ Entretien réalisé avec un cadre du MOC le 25 septembre 2019.

⁵ Alda Greoli a quitté ses fonctions aux Mutualités chrétiennes en 2014 pour diriger le cabinet du vice-président CDH du gouvernement wallon, Maxime Prévot. Elle a remplacé Joëlle Milquet comme vice-présidente du gouvernement de la Communauté française, en charge de la Culture et de l'Enfance, en avril 2016, et est devenue en outre vice-présidente du gouvernement wallon, en charge de l'Action sociale, de la Santé, de l'Égalité des chances, de la Fonction publique et de la Simplification administrative, à partir de juillet 2017. Depuis septembre 2019, elle est députée régionale et communautaire.

⁶ Josly Piette a été secrétaire général de la CSC de 1991 à 2005, est devenu bourgmestre (CDH) de Bassenge après le scrutin communal d'octobre 2006 et a été ministre fédéral de l'Emploi durant trois mois, sous le gouvernement Verhofstadt III (2007-2008).

⁷ Ariane Estenne a été permanente de Vie féminine pendant huit ans, a rejoint – sans pour autant devenir membre du CDH – le cabinet d'Alda Greoli à la Culture et est devenue présidente du MOC en janvier 2019.

La concurrence entre libéraux et sociaux-chrétiens a aussi marqué les relations avec le monde agricole. Quand elle a quitté la direction de la Fédération wallonne de l'agriculture (FWA) en 2003, et alors qu'elle avait travaillé jadis dans le cabinet du ministre PSC Guy Lutgen, c'est sous la bannière du MR que Sabine Laruelle est devenue ministre fédérale des Classes moyennes et de l'Agriculture.

CVP/CD&V : liens privilégiés avec le « pilier »

Alors que le MOC opte pour le pluralisme politique dès 1972, le CVP reste pendant de nombreuses années le relais politique privilégié de l'ACW (Algemeen Christelijk Werkersbeweging), l'homologue flamand du MOC, devenu *beweging.net* en 2014⁸, ainsi que d'autres organisations comme l'organisation agricole Boerenbond ou celle des classes moyennes, la Nationaal Christelijk Middenstandsverbond (NCMV, Union nationale chrétienne des classes moyennes).

Au sein de l'ACW – le *stand* qui fut longtemps le plus important au sein du CVP en termes de membres et de mandataires⁹ –, les rapports étroits entretenus entre le mouvement et le seul CVP commencent à être sérieusement mis en question dès les années 1970, particulièrement dans un contexte marqué par l'adoption du pluralisme politique par le MOC du côté francophone. Un congrès organisé en 1979 confirme toutefois assez nettement l'orientation de l'ACW : alors que les militants sont appelés à se prononcer en faveur, soit du renforcement des liens avec le CVP, soit du pluralisme politique, soit de la création d'un parti ouvrier chrétien indépendant, soit encore de la création d'un parti ouvrier progressiste et pluraliste avec les forces socialistes, c'est la première option qui est retenue à une large majorité. Nourries par l'adoption de politiques dites néolibérales par les gouvernements Martens V et VI, dont fait partie le CVP, les réflexions sur l'orientation politique du mouvement aboutissent à la tenue d'un nouveau congrès en 1986. À cette occasion, les militants confirment toutefois leur choix précédent, visant à renforcer les liens entre l'ACW et le CVP. Ce choix s'explique notamment par le fait que de nombreux militants de l'ACW sont également mandataires du CVP, au moins au niveau local, ainsi que par l'omniprésence du CVP au gouvernement depuis 1958 et le poids dont il y jouit.

Il faudra attendre 1995 pour que l'ACW décide de prendre son autonomie à l'égard du CVP. À ce moment, le mouvement indique clairement que son objectif est d'influencer les décisions non seulement à travers le CVP, mais aussi par le biais d'autres partis. L'ACW reconnaît alors que le mouvement travaille avec des partenaires privilégiés, qui sont généralement issus du CVP et qui ont signé un contrat officialisant leurs liens avec le mouvement, mais élargit davantage ses contacts avec les socialistes (SP puis SP.A) et écologistes (Agalev puis Groen).

⁸ Lors du changement de nom, la référence chrétienne a disparu, même si *beweging.net* reconnaît toujours le christianisme comme source d'inspiration. Depuis 2014, l'organisation continue d'assurer la coordination des composantes du « pilier » chrétien, mais elle se conçoit moins comme une « coupole » que comme « l'animatrice d'un réseau » constitué non seulement d'un syndicat (l'ACV-CSC) et d'une mutuelle (les Mutualités chrétiennes, aile flamande), mais aussi d'un ensemble de neuf autres organisations, notamment de type socio-éducatif. Elle développe par ailleurs des liens privilégiés avec quatre partenaires associés, dont Pax Christi.

⁹ J. SMITS, « Les standen dans les partis sociaux-chrétiens », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1134-1135, 1986.

Jusqu'à la fin des années 1990, les *standen* continuent à occuper un rôle majeur en termes de sélection des candidats sur les listes CVP et, *in fine*, en termes de sélection du personnel politique social-chrétien flamand. Les premières places sont occupées alternativement par des représentants de l'ACW, du NCMV, du Boerenbond et par des « sans-famille ». Ainsi, en 1995 encore, seuls 11 % des parlementaires du CVP ne reçoivent l'appui d'aucune organisation du « pilier »¹⁰. Il faut attendre 1999, le revers électoral essuyé par le CVP et son renvoi dans l'opposition pour la première fois depuis 1958, pour que le rôle des *standen* évolue. À ce moment, le parti organise un congrès de renouveau. Ce congrès consacre l'évolution de l'appellation du parti – qui devient le CD&V en 2001 –, de son idéologie – qui défend désormais un programme ouvertement confédéral –, et de son rapport avec les *standen*. Ces derniers étant perçus comme peinant à mobiliser leur base en faveur du CVP, le parti chrétien-démocrate flamand tend à s'en distancier, au moins formellement.

Si l'ACW n'opte pas pour le pluralisme politique comme l'a fait le MOC, la NCMV opère un changement de statuts en 2000 et se rebaptise Unie van Zelfstandige Ondernemers (UNIZO, Union des entrepreneurs indépendants). L'UNIZO rompt formellement les liens privilégiés qui unissaient la NCMV au CVP et souhaite élargir le spectre de ses contacts politiques face au déclin électoral de ce parti.

Nonobstant cette évolution de l'ancrage du parti chrétien flamand au sein du « pilier » chrétien, la distanciation qui a lieu au nord du pays demeure très différente de celle qui s'est opérée au sud. De nombreux liens informels subsistent. Ainsi, s'il est difficile d'évaluer la représentation des *standen* au sein des groupes parlementaires du CD&V dans les années 2000, étant donné la réduction de leur influence souhaitée par le parti, au moins trois éléments permettent de pointer le poids dont ils bénéficient encore au sein de la formation chrétienne-démocrate flamande. Tout d'abord, les *standen* continuent de prendre activement des contacts avec des candidats du CD&V pour leur proposer une forme de « parrainage » lors des scrutins successifs¹¹. Ensuite, le président de l'ACV-CSC, Marc Leemans, a récemment reconnu que, selon lui, la moitié des parlementaires du CD&V sont proches du mouvement ouvrier chrétien¹². Par ailleurs, la plupart des ministres du CD&V peuvent être aisément rattachés à un des *standen*. Il en est ainsi, par exemple, de Kris Peeters, qui, de 1995 à 2004, a été secrétaire général de la NCMV, puis administrateur délégué de cette organisation, qu'il a transformée en UNIZO. Enfin, une enquête menée auprès de membres du CD&V par l'université de Gand, en 2013, indique que les *standen* gardent un rôle majeur à la base du parti, puisque la moitié des membres (49,4 %) revendique une appartenance à au moins une des organisations du « pilier ». Plus encore, 57 % des membres du CD&V se déclarent favorables au maintien

¹⁰ L. DEWINTER, « Le CVP : entre gestion et conviction », in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE (dir.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1996, p. 63-80.

¹¹ La ministre CD&V de l'Environnement, de la Nature et de l'Agriculture en Flandre, Joke Schauvliege – qui a dû démissionner après un discours controversé sur les marches en faveur du climat en février 2019 –, était réputée proche du Boerenbond, voire en être la marionnette. Sur les relations entre ce dernier et le parti chrétien, cf. L. VAN MOLLE, « Le Boerenbond : un (sous-)pilier, malgré tout ? », in L. BRUYÈRE, A.-S. CROSETTI, J. FANIEL, C. SÄGESSER (dir.), *Piliers, dépillarisation et clivage philosophique en Belgique*, Bruxelles, CRISP, 2019, p. 197-212.

¹² *Knack*, 19 septembre 2019.

de liens privilégiés entre le CD&V et beweging.net, alors que seulement 17 % s’y opposent¹³.

À la suite de la participation du CD&V à la coalition fédérale « suédoise » (N-VA/MR/CD&V/Open VLD) entre 2014 et 2018, les relations entre le parti et le mouvement ont toutefois été mises à l’épreuve. Ainsi, dès le lendemain de la formation de la coalition, l’ACV-CSC indiquait qu’elle s’engageait dans une opposition ferme envers le gouvernement dans son ensemble. Par ailleurs, à la veille du scrutin du 26 mai 2019, le président de l’ACV-CSC lui-même s’est montré particulièrement critique à l’encontre de chacun des partis membres du gouvernement, dont le CD&V. Cette distanciation apparente des rapports entre le CD&V et l’ACV-CSC a été prise au sérieux par la commission d’élus et de cadres dite « des 12 apôtres », mise en place au lendemain des élections, puisque leur rapport, déposé en septembre 2019, indique qu’il est nécessaire de rétablir la confiance entre ces acteurs.

Ainsi donc, contrairement au CDH, le CD&V conserve un rapport privilégié avec les organisations du « pilier » chrétien au nord du pays, et cela malgré une tendance à la diversification des relais politiques de beweging.net et des relais du CD&V dans la société civile. Mais ces relations semblent mises à l’épreuve ces dernières années.

Stratégies opposées

Le 26 mai dernier, tant le CDH que le CD&V ont connu le pire score de leur histoire : ils ont perdu encore un tiers de leurs voix par rapport au score le plus mauvais qu’avaient enregistré le PSC et le CVP vingt ans auparavant. Des réflexions qui ont suivi (et qui sont encore en cours, pour deux ans, au CDH) a émergé une différence fondamentale en termes d’ancrage dans le « pilier » chrétien. Alors que le CD&V entend restaurer la confiance avec les organisations de ce « pilier », le CDH veut s’en autonomiser davantage encore.

Cette différence Nord-Sud dans les rapports entre les partis de tradition sociale-chrétienne et les organisations du « pilier » chrétien trouve au moins deux explications. D’une part, le CVP/CD&V a été un parti de *standen* bien plus longtemps que le PSC ou, *a fortiori*, le CDH. Même si, depuis 1945, ce n’est plus de manière formelle¹⁴, les organisations du « pilier » ont conservé, en Flandre, un rôle prédominant au sein du parti pendant de nombreuses décennies, par exemple lors de la confection des listes électorales. Il semble donc difficile, pour le CD&V, de rompre brutalement avec ces organisations. Par ailleurs, le CD&V a occupé le devant de la scène politique, en Flandre comme au niveau fédéral, pendant de très nombreuses années, grâce à ses résultats électoraux de premier plan et grâce à son rôle de parti pivot : cela a renforcé l’intérêt que lui portaient les organisations du « pilier ».

¹³ B. WAUTERS, T. SCHAMP, « Standen binnen CD&V: een analyse op niveau van de partijleden », Note de recherche, Université de Gand, 2013.

¹⁴ Voir la manière dont cette influence s’organisait auparavant dans F. VERLEDEN, *Aux sources de la participation. Les relations entre les partis politiques belges et leurs parlementaires (1918-1970)*, Bruxelles, CRISP, p. 106-130, 167-173, 239-254 et 265-267.

L'évolution électorale du CD&V – qui a récolté 15,5 % des voix au Parlement flamand en mai dernier, alors que le CVP remportait encore la majorité absolue des suffrages en Flandre en 1961¹⁵ – est-elle de nature à remettre en cause ses liens fondamentaux avec le « pilier » chrétien ? Le CD&V va-t-il suivre la voie de la distanciation empruntée par le CDH ? Quelles seront les conséquences de ces évolutions pour chacun de ces deux partis ? Telles sont les questions auxquelles il faudra être attentif dans les années à venir.

Cet article a été publié dans : *Politique, revue belge d'analyse et de débat*, n° 110, décembre 2019, pages 22-27.

Pour citer cet article dans son édition électronique : Benjamin BIARD, « CDH et CD&V, un ancrage contrasté au sein du “pilier chrétien” », *Les @analyses du CRISP en ligne*, 1^{er} décembre 2019, www.crisp.be.

¹⁵ Voir le graphique éloquent présentant les résultats du CVP/CD&V dans C. ISTASSE, « Les évolutions électorales des partis politiques (1944-2019). I. Analyse par région », *Courrier hebdomadaire, CRISP*, n° 2416-2417, 2019, p. 41.